Numéro 3070 Samedi 2 avril 2016 Prix : 1,20 €

Le Cantal Ouvrier et Paysan

Bimensuel

JOURNAL FEDERAL DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Centre Commercial de Belbex - 15000 Aurillac - Tel : 04.71.64.51.68 - Abonnement 1 an : 24€, de soutien : 32€ - CCP 286 31 C

EDITORIAL

RESPECT DU DROIT D'EXPRESSION ET DE MANIFESTATION !

Au vu des nombreux incidents survenus le 17 mars, puis le 24 mars dans plusieurs villes et facultés : violences, provocations policières, gardes à vue de syndicalistes, que nous condamnons, le Parti communiste français et le mouvement des jeunes communistes de France demandent aux pouvoirs publics, garants de l'état de droit, d'assurer la protection de toutes et tous dans l'exercice du droit à manifester .

Si les violences policières commises contre le jeune lycéen du Lycée Bergson à Paris le 24 mars semblent émouvoir un très grand nombre de citoyens, force est de constater que ces faits sont à inscrire dans un cadre délétère de criminalisation du mouvement social qui, bien qu'entretenu par la droite pendant de longues années, semble continuer, voire s'amplifier au cours de ce quinquennat.

Nous assistons depuis le début du mouvement de contestation contre la « Loi Travail » à une escalade sans précédent des attaques contre les libertés et les droits fondamentaux de tous.

Lorsque la police violente la jeunesse de notre pays devant des lycées, envahit des amphithéâtres d'universités ou place en garde à vue des responsables syndicaux, ***ce sont bien les libertés de réunion, de manifestation et, au final, d'opinion et d'expression qui sont attaquées.***

Lorsque des administrations intimident des élèves ou leur parents pour ne pas qu'ils participent aux manifestations ou leur interdisent de se réunir, ***ce sont ces mêmes libertés qui sont bafouées.***

Avant même ce mouvement, l'exemple des salariés d'Air France ou encore des salariés de Goodyear et Téfal était déjà révélateur de ce climat.

L'acharnement du gouvernement à ne pas laisser voter la proposition de loi du Front de gauche visant à amnistier certains délits commis lors de mouvements sociaux en fût une des traductions fortes.

Ces agissements sont les marqueurs d'un exécutif en rupture avec sa jeunesse, en rupture avec les forces démocratiques qui composent le pays. La ligne jaune a déjà été franchie trop de fois pour que nous laissions passer de nouveaux événements aussi tragiques.

Notre jeunesse vaut mieux que ça !

Aussi, le PCF et le MJCF expriment leur attachement et leur engagement à faire respecter les droits de liberté d'expression et de manifestation dans notre pays.

Car ce n'est pas par la peur, la sanction et la répression que nous construirons le bien vivre ensemble, que nous redonnerons confiance en nos institutions et en notre République, que nous ferons vivre nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le PCF et le MJCF appellent leurs militants à prendre et participer à toutes les initiatives possibles afin de permettre la mobilisation la plus large et obtenir le retrait de ce projet de loi.

Déclaration commune PCF - MJCF
le 25/03/2016

Le COP a 80 ans !

S'il fallait montrer le fort attachement des communistes cantaliens pour leur journal, les contributions écrites qui nous parviennent en témoignent. Après celles de Pierre Salat et de Simone Pelmoine, Guillaume Laybros, dont la particularité c'est d'avoir milité longtemps hors du département, a pris la plume. Dans la prochaine édition, nous donnerons la parole à Roger Grimal. D'autres sont annoncés. S. M.

Longue vie au COP par Guillaume LAYBROS

Je n'ai pas effectué mon parcours de syndicaliste et de communiste dans le Cantal. Je n'ai donc pas eu l'occasion de m'exprimer dans le COP qui s'apprête à fêter ses 80 printemps.

Par contre, depuis mon enfance j'ai toujours connu le COP. Mes parents n'étaient pas abonnés mais ils le recevaient à différentes occasions, campagne électorale ou autre.

Sa présence donnait toujours lieu à des discussions particulièrement passionnées, notamment quand il était question du syndicat des ouvriers agricoles qui dans le Cantal s'est constitué à Thiézac.

Ensuite dans le cadre de mes responsabilités syndicales ou politiques que j'ai exercées dans le Puy-de-Dôme, le COP était le voisin que j'ai toujours lu avec intérêt.

Incontestablement le COP a toujours été de toutes les batailles pour défendre les acquis sociaux et pour en conquérir de nouveaux.

J'ai aussi apprécié le COP et son contenu durant la période où j'étais maire de Thiézac, c'était mon bulletin de liaison avec le mouvement social du département.

Enfin, je trouve que son nom, « le COP », est d'une actualité brûlante dans la mesure où le monde du travail, les ouvriers et les agriculteurs sont aux prises contre les politiques d'austérité dictées par les grandes multinationales et mises en musique par l'Union européenne et la plupart des gouvernements qui la compose à l'exception de la Grèce qui les conteste par des actes concrets.

En effet les salariés sont confrontés au chômage, à la précarité, à la perte du pouvoir d'achat, à la remise en cause de la protection sociale et du Code du Travail, au moment où les paysans doivent faire face à la baisse des prix à la production et à la remise en cause de leur rémunération déjà particulièrement faible.

Dans ces conditions, l'existence du COP reste pertinente, indispensable pour la défense des intérêts du monde du travail des villes et des champs, qui sont soumis au chantage de la concurrence « libre et non faussée » si chère à nos gouvernants.

Oui vraiment, longue vie au COP.

LA POSTE :

La section d'Aurillac du PCF Cantal s'adresse à la Direction Régionale pour la défense du Service Public Postal

« Monsieur le Directeur Régional,

Je tenais à vous faire part de mon inquiétude, ainsi que celle de nombreux usagers de La Poste, au sujet de l'avenir du service public postal sur la Ville d'Aurillac.

D'après les informations en ma possession, plusieurs bureaux verraient leurs horaires d'ouverture au public en forte diminution. Ainsi, l'amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire du bureau de Poste de Marmiers passerait de 33 heures à 27 heures, celui d'Aurillac Préfecture de 45h à 36h45, et celui d'Aurillac Jordanne de 46h à 40h30. Le plus inquiétant serait la possible fermeture du bureau de Poste des Alouettes.

Vous comprendrez que si ces informations s'avéraient exactes, ces décisions seront très préjudiciables pour le service public postal à Aurillac.

Sur le secteur des Alouettes par exemple, la fermeture d'un bureau de Poste pourrait entrainer la dévitalisation des commerces alentours. Une présence postale continue, organisée et gérée par des professionnels, et donc sous la forme d'un réel bureau de Poste et non d'un Relais Poste ou d'une agence postale, est plus que nécessaire dans ce quartier excentré du centre-ville.

Tous les jours, de nombreux aurillacois fréquentent ces bureaux de poste: ils répondent donc à un besoin de la population. Il n'y a donc aucune raison objective de le fermer ou d'en réduire les heures d'ouverture. S'adapter ne veut pas dire régresser. Or les usagers sont les premières victimes de cette " adaptation " qui consiste en un nivellement vers le bas des services.

Dans l'attente d'une réponse permettant de rassurer les usagers et les agents de La Poste, veuillez agréer, Monsieur de Directeur Régional, mes sincères salutations.

William Burias,
Responsable de la section d'Aurillac du PCF »

Rencontre :

Philippe MARTINEZ, secrétaire général de la CGT était à Aurillac vendredi 25 Mars dernier. Au programme : rassemblement devant Qualicosmetics où les salariés se battent pour leurs salaires et conditions de travail, point presse et après midi de rencontre militante à la halle de Lescudilliers. En pleine mobilisation contre le projet de loi El Khomri, il a accepté de répondre aux questions de Sébastien Prat pour Le Cantal Ouvrier et Paysan.

Le COP : Hier au Puy en Velay, aujourd'hui à Aurillac, quel est le sens de votre présence ce matin devant l'entreprise Qualicosmetics ?

Philippe MARTINEZ : Je suis ici à Aurillac dans le cadre des rencontres qu'a initié la CGT avec les salarié(e)s de tout le territoire. Par ce biais, nous voulons démontrer qu'il n'y a pas besoin de changer le code du travail pour créer de l'emploi, il n'y a qu'à discuter avec les salarié(e)s sur le terrain et parler de la réalité de l'entreprise pour s'en rendre compte. Béatrice (ndlr FALIES, déléguée syndicale chez Qualicosmetics) l'a très bien dit tout à l'heure, des entreprises se portent bien financièrement mais diminuent leurs effectifs et augmentent le temps de travail de ceux qui restent. A l'heure on l'on s'émeut du fort taux de chômage en France, cela parait quand même paradoxal…

Je suis aussi dans le Cantal pour que la CGT aille à la rencontre de celles et ceux qu'elle ne touche pas ou peu habituellement. Dans la mobilisation contre la loi Travail, on sent quelque chose bouger au sein du salariat Français, c'est un peu la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Nombreux sont ceux qui nous contactent et se renseignent par rapport à nos actions.

Le COP : Justement, aujourd'hui (le 25 mars), la loi El Khomri est débattue en conseil des ministres. Le gouvernement a annoncé certaines modifications compte tenu de la mobilisation qui s'étend. Vous sont-elles suffisantes ?

PM : Tout d'abord, il faut savoir que nous avons été consultés par le gouvernement durant une heure seulement avec un projet de loi envoyé dans la nuit ! Voyez l'état du dialogue social dans notre pays.

Quand aux modifications, elles restent très à la marge. Le nouveau projet de loi ne change absolument pas la philosophie du texte de départ. Nous voulons son retrait pur et simple ! Nous ne voulons pas d'un code du travail à la carte où le temps de travail et les heures supplémentaires soient soumis à un simple accord d'entreprise. C'est contraire à l'égalité des citoyens sur tout le territoire !

Le COP : Le 31 mars est déjà annoncé comme un grand rendez vous de la lutte contre le projet de loi El Khomri avec des appels à la grève lancés. Quelles sont les attentes de la CGT ?

PM : Le 31, nous avons besoin que les salarié(e)s se mobilisent massivement avec les jeunes, les privé(e)s d'emploi, les retraité(e)s… 71% des français se réclament contre ce projet de loi ! Il faut que le gouvernement nous entende ! Nous serons dans la rue car nous ne voulons pas de cette loi mais nous nous mobilisons également pour demander des avancées sociales en matière de salaires, de droits des salarié(e)s… Si ce n'est pas le cas, nous sommes déterminés à continuer et à mobiliser plus fortement encore.

Le COP : Vous l'avez évoqué, la mobilisation contre le projet est aussi l'occasion de revendiquer des droits nouveaux, quels sont ils ?

PM : Nous voulons un code du travail du XXIème siècle qui instaurerait une sécurité sociale professionnelle pour justement sécuriser les parcours de toutes et tous et ne pas repartir à zéro chaque fois que l'on change de situation. Nous parlons également du partage du travail : travaillez mieux et travaillez tous en diminuant la durée légale hebdomadaire à 32h.

Il faut aussi que les salarié(e)s puissent se défendre correctement et participent pleinement à la vie de l'entreprise. Aujourd'hui quand des salarié(e)s veulent créer un syndicat dans une entreprise, on constate qu'ils sont licenciés dans les deux ans qui suivent…

Le COP : La bataille est syndicale et citoyenne mais également politique. Quels relais politiques attendez-vous ?

PM : Les forces politiques qui condamnent ce projet de loi doivent être dans la rue avec nous le 31. Tout ce qui peut contribuer à renforcer la mobilisation est évidemment le bienvenu. Il faut s'appuyer sur toutes celles et ceux qui sont aux plus près des réalités, dans les entreprises et dans les facultés.

LAIT « en vrac »

Vente solidaire contre la vie chère

Samedi 16 avril

10h - 14h

Terrain de Foot
Cité de la Montade
Aurillac

Venez avec vos bouteilles vides !

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

C'est la devise du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

A Mauriac nous avons organisé notre A.G. le 10 mars 2016, nous notons que les demandes d'aides ont continué à exploser en 2015, nous avons été obligés de faire des choix en fin d'année, nous n'accordions plus que des aides alimentaires (bon d'achat de 50€ par famille + 10€ par personne supplémentaire).

Les finances sont en baisse constante, de moins en moins de municipalités donnent des subventions.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles, notre Comité se compose ainsi de 25 membres.

La fréquentation du vestiaire se traduit par une baisse sensible. Nous avons redressé les finances grâce aux différentes braderies (printemps et jouets) et aux marchés aux puces mensuels.

Pour assurer ces braderies nous organisons des collectes de vêtements et de jouets dans différents magasins. L'Amicale Laïque de Mauriac, à l'occasion de sa braderie annuelle qui a lieu juste avant la nôtre, nous donne des jouets et des vêtements, nous les en remercions.

La braderie de Noël est organisée sur 2 jours. À cette occasion nous proposons des places de cinéma.

Le comité d'entreprise d'EDF a invité comme chaque année des familles pour leur arbre de Noël (spectacle, goûter et jouets).

Les Don'Action représentent une rentrée importante d'argent chaque bénévole vend un ou plusieurs carnets et il faut savoir que la totalité des fonds récoltés restent au Comité de Mauriac.

Pour des raisons de calendrier sportif nous avons célébré le 70éme anniversaire du SPF début janvier 2016, les clubs de rugby de Mauriac et d'Ussel (Corrèze) ont soutenus notre action au cours d'une rencontre sportive à Mauriac.

3 familles ont participé au voyage en juin à Seignosse dans les Landes.

Cette année, la sortie familiale aura lieu à Port Leucate (Aude) du samedi 25 au mercredi 29 juin. Un départ est prévu à Mauriac.

La braderie de printemps aura lieu le mercredi 13 avril 2016 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, un grand choix de vêtements neufs vous attend à la salle municipale 3, rue du Collège à Mauriac.

Marinette Audrerie et Monique Besombes

Agenda

Mardi 5 avril : Rassemblement pour le retrait de la Loi Travail, à 12h30, Place des Carmes à Aurillac, suivi d'une manifestation et audience auprès du député A. Calmette.

Vendredi 8 avril : 20h30, salle des fêtes de la Ségalassière, débat public sur l'accord de libre-échange transatlantique (TAFTA) animé par le collectif Stop TAFTA Cantal. Contact : PCF Cantal.

Samedi 9 avril : Rassemblement et manifestation pour le retrait de la Loi Travail, heure et lieu à préciser (réunion des organisations lundi 4).

Samedi 16 avril : De 10h à 14h, Terrain de foot de La Montade - Aurillac, Vente solidaire de lait (en vrac) en partenariat avec les agriculteurs locaux du MODEF.

Dimanche 1er mai : Rassemblement des luttes… Vente du brin de Muguet PCF… Festivités quartier Gare…

Samedi 28 mai : Congrès départemental PCF Cantal.

Mercredi 1er juin : Conférence mondiale pour la paix et le progrès au siège du PCF, place du Colonel Fabien.

Du 2 au 5 juin : Congrès national du PCF.

Samedi 11 juin : Fête du COP - Salle Jean Oléon et espace Maison du Temps libre à Belbex.

Bulletin d'abonnement au COP

☐ Oui je désire m'abonner au COP pendant 1 an

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Tarifs :

☐ 24€, abonnement normal

☐ 32€, abonnement de soutien

Retourner ce coupon accompagné du règlement à : ***Le Cantal Ouvrier et Paysan***

Dispensé de timbrage Aurillac PPDC

Le Cantal Ouvrier et Paysan

Centre Commercial de Belbex 15000 AURILLAC

Déposé le 01/04/2016

PRESSE URGENTE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

LE CANTAL OUVRIER ET PAYSAN

Le directeur de la publication :

William Burias

C.P.P.A.P. n° 1217 P 10717

Imprimé par le COP, Centre Commercial de Belbex - 15000 AURILLAC